

1

De la Curie Généralice



Décret d'Établissement d'une Nouvelle Région

Décret 0003/2016

CONGRÉGATION DE LA MISSION «LAZARISTES» PROVINCE DE COLOMBIE

Le soussigné Supérieur Général, selon son pouvoir de juridiction tel que stipulé dans les Constitutions (103 ; 107, 3°).

CONSIDÉRANT

Que la région est un territoire ayant au moins une maison qui appartient à une province ou qui dépend directement du Supérieur Général (Statut 78, §1) ;

Que la région est érigée par le Supérieur Général avec son Conseil ou par le Visiteur avec son Conseil. La région est confiée à un supérieur régional (Statut 78, § 2) ;

Que la région puisse être établie de manière à avoir sa propre autonomie pour se transformer en Vice-Province ou en Province, ou pour devenir une Région si elle ne peut maintenir son autonomie comme Province ou Vice-Province (Statut 78, § 6) ;

Qu'après consultation des confrères des Provinces de Venezuela et de Colombie au moment de leurs Assemblées Provinciales et après avoir reçu le placet des deux provinces ;

Que s'étant engagées dans un processus juridique de consolidation au moyen d'une Commission Interprovinciale qui a élaboré le Statut Régional approuvé par mon prédécesseur,

IL EST DÉCRÉTÉ

D'établir les communautés locales situées dans la République du Venezuela et la maison à Valdemoro (Espagne) en tant que Région de la Province de Colombie (Statut 78, § 2).

La dite Région sera sous l'autorité du Visiteur de Colombie et dépendra de la Province de Colombie (Statut 78, § 1).

Fait à Caracas, Venezuela, le 17ème jour de septembre de l'année 2016.

Tomaž MAVRIČ, CM
Supérieur Général

Intervention du Supérieur Général lors de l'installation de la Nouvelle Région du Venezuela

Caracas, le 17 septembre 2016

Recevez avant tout mon salut fraternel, vous tous présents ici, et spécialement les pères Orlando ESCOBAR, Visiteur de Colombie et Henry KRISTEN, Visiteur du Venezuela ; sœur Nubia QUINTERO, Visitatrice de la province de la Miraculeuse – Bogotá Venezuela, les confrères et les Filles de la Charité, les autres membres de la Famille Vincentienne et les amis ici présents.

En décembre 1951, le Supérieur Général, le Père SLATTERY écrivait au père Ramón GAUDE, jusqu'alors Vice-Visiteur dépendant du Visiteur de Madrid, la chose suivante :

« Le père Ojeda (Visiteur de Madrid) vient de passer quelques jours à la Maison Mère. Il nous a rendu compte de son voyage en Amérique. La prospérité du Venezuela a attiré son attention.... Et en nous basant sur le récit édifiant qu'il nous a fait du Venezuela ... le conseil de la Congrégation a décidé d'élever la Vice province au rang de province du Venezuela, de laquelle vous serez le premier Visiteur ». Soixante-cinq ans après, l'histoire a changé significativement, non seulement pour la province du Venezuela mais pour une grande partie de la Congrégation, se trouvant appelée par la force des choses à une reconfiguration. Il s'agit d'un véritable signe des temps qui réclame créativité, mobilité et sacrifice.

La Province du Venezuela, en se basant sur le charisme vinctien, s'occupa durant son histoire, de 6 séminaires diocésains à Barquisimeto, Ciudad Bolívar, Calabozo, Cumaná, Valencia et Maracaibo, et en même temps, pour progresser économiquement, elle se consacra dans des collèges à l'enseignement et l'instruction religieuse des enfants et jeunes du pays qui à ce moment-là, manquaient de connaissance sur les choses relatives à Dieu.

Également lors des temps forts liturgiques comme le Carême, la Semaine Sainte et Noël, sur demande des Évêques, les lazaristes se déplaçaient pour accompagner des communautés éloignées et leur annoncer le Règne de Dieu. Les Missions populaires ont été de fait un grand soutien dans des paroisses et lieux difficiles d'accès. Certains des missionnaires utilisaient des moyens de transports tels que des ânes et des chevaux qui leur facilitaient l'accès à certains hameaux et villages où le prêtre allait au moins chaque année.

Les confrères se sont engagés par la suite auprès de paroisses urbaines et rurales puisque la formation du clergé en tant que telle disparut de son horizon. D'ailleurs aujourd'hui, dans la Province, la Congrégation est essentiellement chargée de paroisses.

Les vocations naissantes et la formation des nôtres ont été depuis le début une grande faiblesse puisque les missionnaires se consacraient seulement à chercher des jeunes pour les séminaires diocésains que les évêques les avaient chargés de diriger et d'accompagner. Et à cette époque il n'y avait pas tant besoin de prêtres puisque tous venaient d'Espagne et que dans ce dit pays, les séminaires étaient pleins et les vocations fleurissaient.

Mais cela ne dura pas longtemps puisque le nombre de prêtres envoyés pour la Mission depuis l'Espagne diminua considérablement. Quand nous nous sommes réveillés et que nous avons cherché en hâte des vocations, les résultats ne furent pas ceux espérés.

Un de mes appels aujourd'hui est que nous affrontions ce défi avec une nouvelle créativité et en collaboration avec la Famille Vincentienne pour que nous ayons les vocations dont nous avons besoin. Jésus nous donne de l'espérance quand il dit : « Priez le maître de la moisson pour qu'il envoie des ouvriers à sa moisson. » Aide-toi et le Ciel t'aidera...

La province du Venezuela compte aujourd'hui 38 confrères : 22 Espagnols, 13 Vénézuéliens (parmi lesquels 11 prêtres et 2 frères), 2 Colombiens et un Dominicain. La moyenne d'âge est de 65 ans.

Durant ces dernières années, on a insisté sur les missions populaires et aujourd'hui ces dites missions font partie de nos ministères ; fortifiés par les différentes branches de la Famille Vincentienne, des résultats

positifs sont arrivés par ces missions qui se réalisent annuellement dans différentes parties du pays. Un des fruits de ces missions a été l'incorporation de jeunes à notre maison de formation.

A cause de la reconfiguration, les séminaristes sont en train de faire leur première année de philosophie au Venezuela et le reste de leurs études en Colombie. Ce partage formatif a été un enrichissement.

Actuellement, les communautés tenues par des missionnaires représentent 6 paroisses, 2 collèges et une maison de formation.

Je vous encourage en cette fête des 400 ans du début de notre charisme à ne pas perdre l'espérance malgré les situations d'adversité qui se présenteront. N'ayons pas peur, continuons à aller de l'avant et ayons l'espérance que des temps meilleurs viendront.

En cette reconfiguration qui est un signe très important pour tous les confrères de Colombie et du Venezuela, je demande au Seigneur, à notre Mère de la Médaille Miraculeuse, à Saint Vincent et à tous les Bienheureux et Saints de la Famille Vincentienne de vous bénir, de vous maintenir unis pour que vous continuiez à étendre le Royaume dans cette portion de l'Eglise, en ces temps difficiles mais qui défient notre foi et notre espérance.

Je vous remercie de tout cœur de l'invitation que vous m'avez faite pour vous accompagner dans ce moment historique qui surgit aujourd'hui de cette reconfiguration, 65 ans après, la nouvelle Province de Colombie – Région du Venezuela –.

Du Secrétariat Catalogue on-line

Rome, le 11 octobre 2016

*A tous les Visiteurs, Vice-Visiteurs et Supérieurs des Missions
internationales de la Congrégation de la Mission.*

Chers Confrères,

Nous avons à peine terminé le premier Temps Fort du nouveau Conseil Général, élu durant l'Assemblée Générale en juillet dernier à Chicago. Au cours de nos séances de travail, le nouveau Conseil a pris connaissance de la situation générale de la Congrégation et de ses divers problèmes. Entre autres il y a aussi le peu d'utilisation du catalogue en ligne qui, en fait, est un instrument formidable pour connaître, en temps réel, la situation de la Congrégation.

En date du 21 novembre 2013, le P. Gregory GAY, CM, alors Supérieur Général, avait écrit une lettre à tous les membres de la Congrégation, ayant trait au nouveau catalogue en ligne, en donnant des informations nécessaires pour son usage.

Environ trois ans plus tard, je me rends compte que ce catalogue est très peu connu et usité. C'est regrettable, car il dispose pourtant de plusieurs atouts. Nous faisons tout notre possible pour l'actualiser en temps réel ; l'accès est évident à partir *d'un smartphone et d'une tablette* (Adresse : cmdb.cmglobal.org), ensuite il est possible de l'avoir toujours avec soi et, enfin, vous pouvez le consulter également à partir de votre ordinateur de bureau.

Au cas où vous auriez oublié votre mot de passe ou ne l'aviez jamais utilisé, vous êtes prié de le demander en écrivant à catalogus@cmglobal.org. Dès que possible, je créerai rapidement un nouveau mot de passe et je vous l'enverrai ensemble avec les instructions à suivre pour remplacer le premier, selon votre convenance.

Une dernière demande. En cas d'informations incorrectes vous concernant, je vous prie de me le faire savoir en écrivant à l'adresse ci-dessus, afin que la personne chargée de de la mise à jour des données puisse les corriger aussitôt.

Tout en vous remerciant de votre précieuse collaboration, je vous transmets mes salutations fraternelles.

Giuseppe TURATI, CM
Secrétaire Général

Lettre du SG, communication avec la Curie généralice

Rome, le 13 octobre 2016

Chers Visiteurs,

La Grâce et la Paix de Jésus soient toujours avec nous !

Au cours de notre session de Temps Fort, à peine terminée, avec le nouveau Conseil Général nous avons consacré plusieurs jours à examiner la situation de la Congrégation dans son ensemble et dans ses différents aspects. L'un de ces aspects qu'il me semble important de prêter une attention particulière est la communication entre les Provinces et la Curie Généralice. Après en avoir discuté avec mon Conseil et le Secrétaire Général, je voudrais maintenant vous présenter quelques points que je crois utiles pour améliorer une telle communication.

- 1) Il est bien d'envoyer, toute la correspondance adressée au Supérieur Général, directement à la Curie (cmcuria@cmglobal.org). Celle-ci est organisée de façon que le courrier soit relevé quotidiennement et, en cas d'urgence, il m'est transmis immédiatement. Pour ceux qui désirent m'écrire personnellement (superiorgen@cmglobal.org), il est bien de le faire avec CC à la Curie (cmcuria@cmglobal.org) de manière à ce que la correspondance soit archivée et récupérée successivement, en cas de nécessité. Cette indication vaut d'une manière générale, sauf que parfois pour des questions très confidentielles quelques confrères veulent écrire personnellement au Supérieur Général (mais dans ce cas, le courrier électronique n'est pas l'instrument le plus sûr, je vous conseille d'utiliser le courrier postal). Autre chose à retenir : les circulaires du Supérieur Général sont envoyées par une secrétaire à partir de son adresse (secret4@cmglobal.org), donc, lorsque vous voulez envoyer un message au Secrétariat veuillez ne pas cliquer sur « répondre », mais utiliser l'adresse officielle (cmcuria@cmglobal.org).

- 2) Le courrier électronique est certainement le moyen le plus rapide pour faire parvenir la correspondance à la Curie. Cependant, il est simplement un instrument d'envoi, non un document (un peu comme une enveloppe avec un timbre). Le document à envoyer ou encore la lettre qu'on veut faire parvenir au Supérieur Général doit être écrite sur papier à en-tête avec date, objet de la communication, nom complet et signature de l'expéditeur. Le tout devrait être envoyé sous format PDF en pièce jointe au message électronique. Respecter cette procédure permet de pouvoir archiver toute la documentation de manière efficace et la retrouver par la suite, si besoin est. Mais lorsqu'arrive un courriel avec des contenus divers, ajoutés peut-être à des courriels précédents (*fil*), ils ne peuvent être archivés de manière ordonnée.
- 3) Quand on demande au Supérieur Général une permission d'absence de la Congrégation (cf. C. 70), la demande de permission doit être accompagnée de l'opinion du Visiteur et de son Conseil et, si l'expéditeur est un prêtre, il en faut aussi le consentement de l'Évêque du lieu où le confrère a l'intention de vivre (conformément à ce qui est indiqué dans le Guide Pratique du Visiteur, au n° 123). S'il manque un seul de ces documents, la demande ne pourra être traitée au Conseil Général.
- 4) Cela fait plusieurs années que nous utilisons le Catalogue en ligne. C'est un instrument utile parce qu'il nous permet d'avoir une connaissance de la Congrégation en temps réel. Mais évidemment, cela dépend de la rapidité et de la précision des données que les Provinces communiquent au Secrétariat Général. Je vous encourage à nommer une personne (le secrétaire provincial ou quelqu'un d'autre...) pour lui confier le service délicat et important de communiquer les destinations des confrères et les modifications à apporter au catalogue, relatives à la Province.
- 5) De même il est important que le Secrétariat Général soit rapidement informé des nouvelles nominations en utilisant les formulaires qui se trouvent dans les annexes 14 à 17 du *Guide Pratique du Visiteur*. Il est suffisant d'envoyer ces notifications par courrier électronique, à l'exception du certificat des vœux qui doit être envoyé par courrier postal, avec la signature de celui qui a émis les vœux et de celui qui en a été témoin.

- 6) Il y a aussi les accords éventuels ou collaborations entre Provinces, qui comprennent un déplacement momentané ou durable de quelques confrères d'une Province à une autre. Une copie de ces déplacements doit être envoyée au Secrétariat Général.
- 7) Et enfin, en ce qui concerne la permission éventuelle d'absence de la Communauté qu'un Visiteur accorde à son confrère (cf. C. 67), une copie doit être envoyée au Secrétariat Général.

L'observance de ces procédures peut sembler être un problème purement bureaucratique, mais il est très important, pour le Conseil Général et moi-même, d'avoir une connaissance nette des situations individuelles, qui permet de prendre des décisions adéquates et d'être un signe évident d'un sens fort d'appartenance à la Congrégation, en dépassant ce provincialisme tant de fois déploré par mon prédécesseur et par différents confrères, ainsi que pendant la dernière Assemblée.

Je vous remercie de votre collaboration.

Fraternellement en Saint Vincent,

Tomaž MAVRIČ, CM
Supérieur Général